



Commune de Renens

Plan d'alignement
de la future avenue
Malley-Renens Gare

Tronçon Malley-Rue du Lac

Plan de situation

Mise à l'enquête de l'
ORDRE CONTIGU

Plan soumis à l'enquête publique du 10 avril au 9 mai 46

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 26 septembre 1946

Adopté par le Département des Travaux publics comme se rapportant à la décision du Conseil d'Etat du 8 novembre 1946

Lausanne, 1946

— Alignement voté

□ Ordre contigu, hauteur à la corniche 10,50 m.
2 étages sur rez de chaussée
Toiture : pente 30°

Echelle 1/500